

Réf: Dossier 270937

Avis de constitution

SOCIETE « THE LOVE »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON A 10
METRE DE LA BANQUE NSIA, Lot 1601, Ilot 154

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THE LOVE »

Objet : CAFETARIAT.

La prise de participation dans tous types de sociétés existantes ou à créer, création de toutes sortes d'entreprises, fond de commerce, la représentation commerciale et industrielle ainsi que la distribution de toutes marques et produits.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON A 10
METRE DE LA BANQUE NSIA, Lot 1601, Ilot 154

Dirigeant(s) M DU HUABIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00056 du 05/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00559/GTCA/RC/2024 du 05/01/2024

